## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois septembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, au siège de la CCBA à Ucel, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS: MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), P MAISONNEUVE, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHIER, S GENEST, C PASTRE (proc de G SAUCLES), R MOULIN, D BERAL, B TEYSSIER, J LAFFONT, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, J BOYER, F SOULAVIE, A ROUSSET, F CHASSON, B SOUCHE, (proc de M CEYSSON), M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT(proc de JP LARDY).

Nombre de conseillers

En exercice: 52 Présents: 36 Procurations: 6 Votants: 42 Absents: 10

Date de convocation: 17/09/2025

Secrétaire de séance : Jacky SOUBEYRAND

Absents: A GUIBERT-BATTAINI, R KAPPEL, C HADDAD, E. SAUGET, MF TASTEVIN, P DUPONT, M GUYON, V VANDUYNSLAGER, M CHAZE et G DOZ.

En présence des suppléants non-votants : JP MARRON et O ROISSIN

<u>Objet</u>: Aides à l'investissement des communes - 2024-2026 - Mercuer - Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics en centre village.

Vu la complétude et la conformité du dossier de demande d'aide à l'investissement déposé par la mairie de Mercuer relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics en centre village ;

Vu l'avis favorable du Bureau de la CCBA en date du 2 septembre 2025 :

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances de la CCBA en date du 10 septembre 2025 ;

Le projet objet de la demande de financement concerne une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics en centre village.

Le montant du financement sollicité auprès de la CCBA est de 17 850 € soit 35 % du montant HT du projet estimé à 51 000 €, le reste étant financé par l'Etat (30 %) et à hauteur de 35 % par la commune.

17 850 € sont à imputer sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2426 » de 2 994 318 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune de Mercuer de 109 231 €. Le reliquat sur enveloppe est de 70 815,10 €.

## Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'attribuer un fonds de concours de 17 850 € dans le cadre du règlement d'attribution et de gestion des aides à l'investissement des communes pour la période 2024-2026 à la commune de Mercuer pour financer une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics en centre village ;
- De dire que ce montant est imputé sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2426 » de 2 994 318 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune de Mercuer, initialement de 109 231 €, sur le compte 2041412, amortissable sur 5 ans ;
- D'autoriser le Président à effectuer toutes démarches et à signer tous les documents de nature à exécuter la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme Fait à UCEL, le 24 septembre 2025. Le Président, Max TOURVIEILHE

Le Secrétaire de séance, Jacky SOUBEYRAND

Accusé de réception en préfecture 007-200073245-20250923-DEL23092025-24-DE Date de télétransmission : 29/09/2025

Publié le : 06/10/2025